

Marie Moret à Fumouze frères, 25 mai 1896

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation2 p. (132r, 133r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Fumouze frères, 25 mai 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46314>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [25 mai 1896](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Fumouze frères](#)

Lieu de destination 78, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris

Description

Résumé Sur la pommade Barral : Marie Moret se fournissait à la pharmacie Baumé Barral jusqu'au décès, en février 1895, de monsieur G. Ducrot ; la composition de la

pommade et ses bienfaits ; sur l'ajout d'un produit de substitution à la commande de Fumouze frères.

Mots-clés

[Décès](#), [Hygiène](#)

Personnes citées

- [Ducrot, G. \[monsieur\]](#)
- [Ducrot \[madame\]](#)

Lieux cités

- [41, rue Saint-Honoré, Paris](#)
- [63, rue des Archives, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familière
de la veuve
pour Clermont 25 mai 1696

La composition est
je suppose classée en
Madame le Brunetier, si
c'est à laquelle que
j'ai l'honneur de vous adresser
réception de vos lettres et facture
du 22 courant dont je vous
fremerei.
Procéder à la vente de
cette pommade
que je vous
crois que c'est une
autre que celle que
j'ai de l'ancienne pharmacie
de Baume Barrelet, successeur
de Duchot et Leterre et honore
Paris. Je la nomme

En février 1696, j'ai
reçu une lettre de Paris -
particularis de M. G.
Ducrot où il quelques mois
après, en ayant une
circonstance fortuite ce
m'a fait savoir que
le Notre Dame Mme Dufour
fournirait à cette même
époque 63 rue des
Archives Paris cette
pharmacie ferait avec
un nouveau titulaire.

Je ne sais rien autre
absolument.

— La pommade Barrelet
site à contre les affections

133

de la pommade" est excellente
pour divers usages.

La composition est
je suppose classée en
pharmacie ; mais si
c'est une spécialité que
le fabricant seul ait le
droit de conserver, alors
je vous prie de me
procurer - à l'égard de
cette pommade et pour
croire chez vous - qu'aucun
autre produit tout aussi
jagorez que les éléments
sont le plus rapprochés
possible de ceux cons-
titutifs de la pommade

Barel.

Agreez je vous
prie, Messieurs, avec
mes remerciements
anticipés. J'assure
de toute ma considé-
ration

Marie Godin